



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

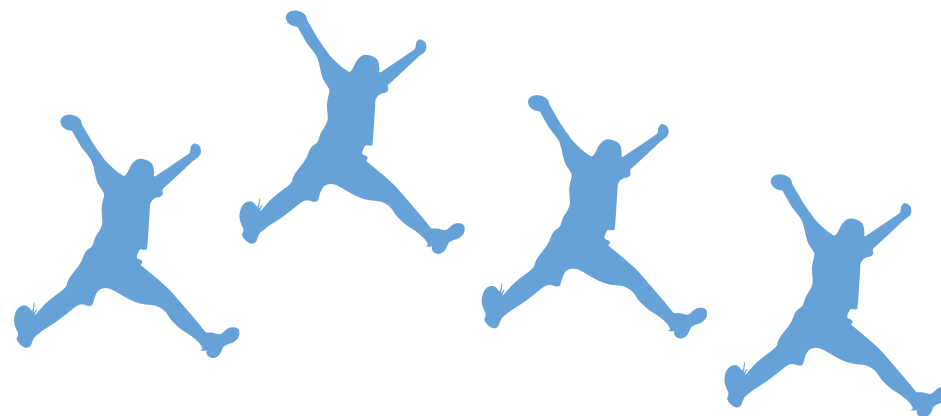


TABLE DES MATIÈRES

1. LE MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ	3	4. RÉADAPTATION	16
2. GOUVERNANCE	4	4.1. Appartement thérapeutique	16
2.1. Missions	4	4.2. Aide à la mobilité	17
2.2. Valeurs	5	4.3. Fond Gommers	18
3. CHIFFRES CLÉS	6	4.4. Qualiteam	19
3.1. Activités	6	4.5. Activités externes et internes	20
3.2. Compte de Résultats	10	4.5.1. Soirées Scientifiques	20
3.3. Bilan	14	4.5.2. Formations	21
		5. COMITÉS ET INSTANCES	22
		6. COMPTES ANNUELS	24
		6.1. Bilan, compte de résultat et bilan social	24
		6.2. Règles comptables d'évaluation	29
		6.3. Rapport du commissaire	30





1. LE MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Madame, Monsieur,

Valida profite pleinement de son nouvel écrin et intensifie ses projets « qualité ».

L'année 2015 se retrouve sous le sceau de la qualité, de nos animateurs qualité et de la « Qualiteam ». Nous avons souhaité tout au long de cette année dynamiser nos démarches qualité, les rendre plus accessibles à l'ensemble du personnel et veiller à impliquer tous les intervenants dans chaque département. Pour ce faire, nous avons repensé la manière de mener nos projets « qualité », nous avons écrit la job description des animateurs qualité, nous avons fait appel aux candidatures et nous avons mis en place ce qu'ils ont eux-mêmes baptisé la « Qualiteam ».

Pour mémoire, les résultats obtenus lors des enquêtes de satisfaction de nos patients dans nos unités de soins sont excellents. La satisfaction globale des 3 unités de soins « Sp » est proche de 90% alors que la moyenne des autres institutions qui ont participé à ces enquêtes est de 80%. Une différence marquante et remarquable.

Je tire 2 enseignements très encourageants de ces résultats :

- La qualité de nos soins s'améliore et cette amélioration est perçue par nos patients.
- Notre niveau d'exigences est plus élevé et ce pour pouvoir atteindre notre objectif de centre de référence en réadaptation dans la région bruxelloise.

Je suis convaincu que notre personnel est capable d'élever son niveau de professionnalisme et d'acquérir des compétences encore plus pointues pour soutenir nos efforts vers plus de qualité.

Je me dois également de souligner la croissance ininterrompue de la fréquentation de notre polyclinique. Chaque année nous permet d'établir un nouveau record : plus de 58.600 contacts en 2015 soit une progression de 8% par rapport à 2014. Les consultations enregistrent une augmentation de 7% et les activités de kinésithérapie ambulatoire de 15%. Je m'en réjouis bien évidemment.

En hospitalisation, nous avons connu en 2015 une stabilisation de notre nombre d'admissions (1.155 admissions en 2015 vs 1.171 en 2014). Notre taux d'occupation est de 80%. Je ne peux qu'inviter à redoubler d'ardeur pour que se traduisent en chiffres les efforts consentis pour accueillir plus de patients satisfaits à VALIDA.

Enfin je souhaite remercier particulièrement **tous** nos collaborateurs, membres du personnel et indépendants, qui participent avec le plus grand dynamisme et énormément d'enthousiasme à l'évolution et au développement de VALIDA. Je tiens à les remercier vivement pour leur implication quotidienne dans notre projet.

En 2016, nous allons tous ensemble poursuivre nos efforts pour continuer dans cette voie et encore améliorer notre qualité afin de répondre aux attentes de nos patients.

*Frédéric Deveen
Administrateur Délégué
Berchem-Ste-Agathe, le 4 mai 2016.*

2. GOUVERNANCE

2.1.

NOS MISSIONS

RÉADAPTER

Nous sommes un hôpital de moyen séjour qui accueille ses patients-clients en assurant la continuité de leur prise en charge dans une approche sécurisée, de qualité et à taille humaine. Grâce au travail d'équipe de toutes nos disciplines, nous optimisons l'autonomie de nos patients en fixant des objectifs personnalisés et en construisant le projet de réadaptation et de réinsertion ensemble, en lien avec leur contexte familial, social, philosophique et médical.

SOIGNER

Nous offrons un large éventail de consultations spécialisées et de traitements ambulatoires au sein de notre polyclinique. Celle-ci est au service du public et accroît également le confort et la sécurité de nos patients hospitalisés. En se voulant proche des gens et des médecins locaux, nous pouvons faciliter, si nécessaire et souhaité, les interactions avec nos différents partenaires institutionnels et hospitaliers et les faire profiter de notre réseau privilégié.

APPRENDRE

Nous accueillons les étudiants avec pédagogie, en leur assurant un cadre stimulant et propice à l'apprentissage, en collaboration étroite avec les universités, les hautes écoles de santé et les institutions spécialisées. Nos échanges réciproques les préparent au mieux à leur vie professionnelle future et nous permettent de nous remettre en question et de rester à la pointe des bonnes pratiques.



2.2.

NOS VALEURS

[RESPONSABILITÉ]

[AUTHENTICITÉ]

[ÉQUITÉ]

[RESPECT]

[OUVERTURE]



3. CHIFFRES CLÉS

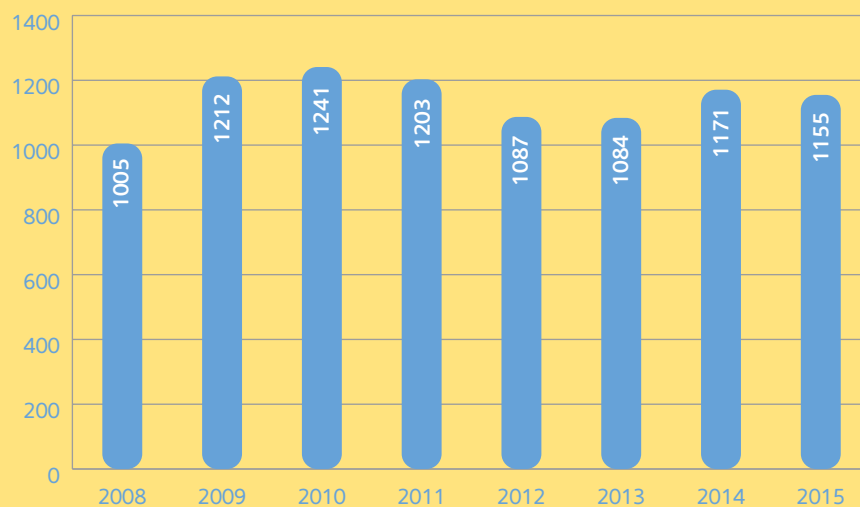
3.1.

ACTIVITÉS

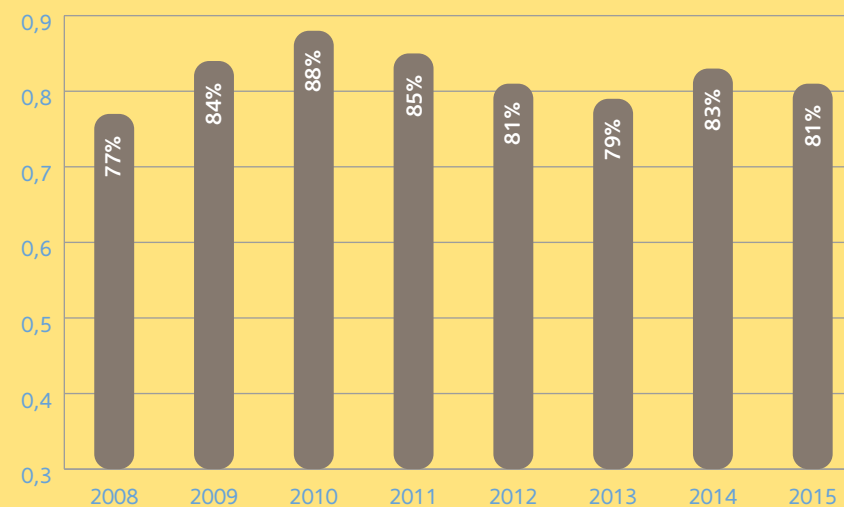
HOSPITALISATION

En 2015, le taux d'occupation moyen des lits à Valida s'élève à 81%. Cela représente une légère diminution par rapport à l'année 2014. En parallèle, le nombre d'admissions diminue de 1% avec un total de 1.155 admissions.

NOMBRE D'ADMISSIONS



TAUX D'OCCUPATION



POLYCLINIQUE

En 2015, le nombre de contacts en polyclinique continue à augmenter pour atteindre 58.619 contacts.

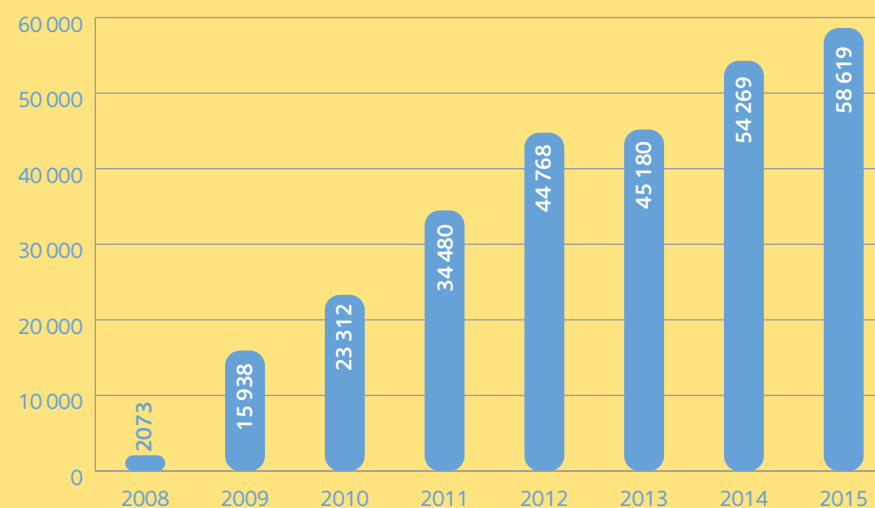
Les consultations représentent 25.915 contacts en 2015. Celles-ci sont en augmentation de 7%. Cette augmentation est ressentie principalement dans les spécialités suivantes : Pédiatrie, Gynécologie, Médecine Physique, Médecine du sport, Podologie, Gastro-entérologie.

En 2015, 1 nouvelle consultation a ouvert des plages horaires : la Chirurgie Digestive.

Par ailleurs, la kiné ambulatoire augmente son nombre de contacts de 15% en 2015 par rapport à 2014 pour arriver à un total de 21.430 contacts.

Pour finir, les examens médico-techniques (radiologie et sénologie) représentent 6.854 examens et sont relativement stables par rapport à 2014.

POLYCLINIQUE

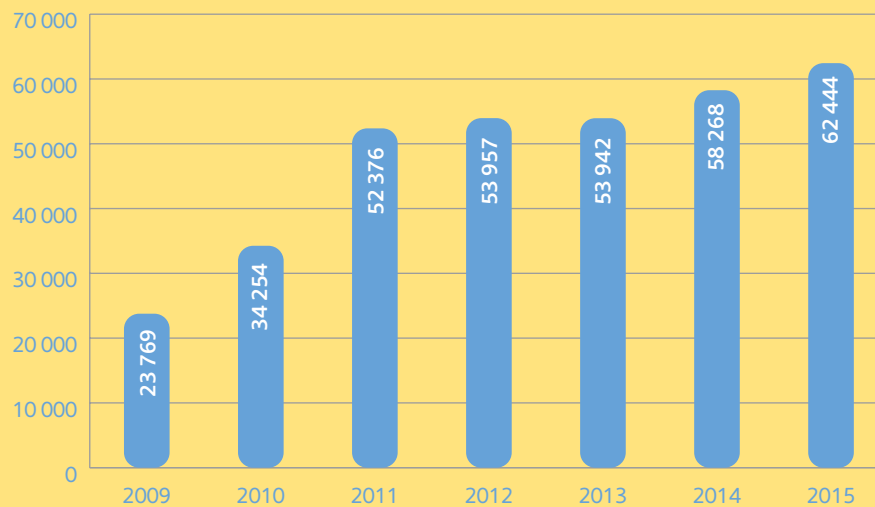


MÉDECINE PHYSIQUE

La réadaptation constitue un des pôles principaux de l'activité à Valida. Celle-ci passe inmanquablement par des consultations de médecine physique et des séances de kinésithérapie, ergothérapie, logopédie et psychologie.

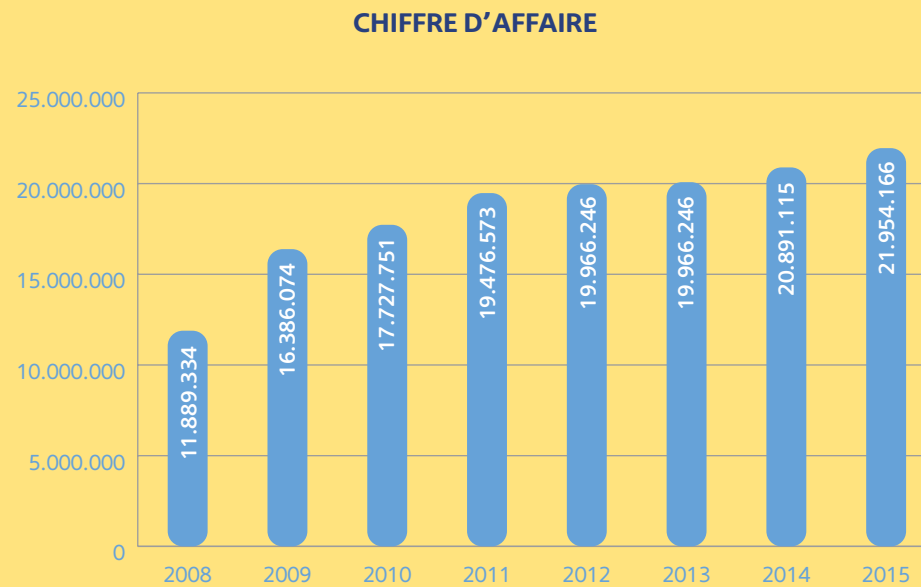
Cette activité a considérablement augmenté en 2015 avec un total de 62.444 prestations, ce qui représente une augmentation de 7%.

ACTIVITÉ DE RÉADAPTATION



CHIFFRE D'AFFAIRE

En 2015, nous observons une croissance du chiffre d'affaire de 5% liée à l'augmentation d'activité en réadaptation ambulatoire et en hospitalisation ainsi qu'à l'augmentation d'activité en polyclinique.



3.2.

COMPTE DE RÉSULTATS

	2014	2015	DIFFÉRENCE 2015-2014	DIFFÉRENCE 2015-2014
700 Prix de la journée d'hosp	14.316.675	14.557.111	240.436	1,7%
701 Rattrapage est ex en cours	24.362	54.846	30.484	-125,1%
702 Suppléments chambres	460.655	579.800	119.145	25,9%
704 Services complémentaires	831	0	-831	
705 Produits pharma & assimi	321.773	320.928	-845	-0,3%
709 Hono méd, dent, soi, par	5.766.819	6.441.481	674.662	11,7%
70 CHIFFRE D'AFFAIRES	20.891.115	21.954.166	1.063.051	5,1%
72 Production immob	187.003	121.486	-65.517	-35,0%
74 Autres prod d'exploitation	1.910.774	1.764.346	-146.428	-7,7%
RECETTES D'EXPLOITATION	22.988.892	23.839.997	851.105	3,7%
62 Personnel	12.600.742	12.826.763	226.022	1,8%
60 Approv & fournit	1.411.426	1.336.139	-75.287	-5,3%
achats de produits pharmaceutiques (600+608+609)	278.311	275.806	-2.505	-0,9%
achats autres	1.133.115	1.060.333	-72.781	-6,4%
61 Serv & fournit accessoires	7.727.058	7.818.255	91.197	1,2%
frais de personnel (617 + 619)	3.901.328	4.246.052	344.724	8,8%
Services et fournitures autres (610 à 616 + 618)	3.825.730	3.572.203	-253.527	-6,6%
64 Autres chg d'expl	63.044	97.649	34.605	54,9%
DEPENSES D'EXPLOITATION	21.802.270	22.078.807	276.537	1,3%
CASH-FLOW BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA)	1.186.622	1.761.191	574.568	48,4%
63 Amortissements, Provisions et Réd. Valeur	1.083.560	1.479.258	395.698	36,5%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	103.062	281.932	178.870	173,6%
75 Produits financiers	170.144	208.910	38.766	22,8%
65 Chg financières	484.959	616.715	131.756	27,2%
RÉSULTAT COURANT	-211.753	-125.873	85.881	-40,6%
76 Produits exceptionnels	381.022	578.046	197.024	51,7%
66 Chg exceptionnelles	277.364	202.531	-74.833	-27,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-108.095	249.643	357.738	330,9%

L'année 2015 se clôture avec un bénéfice net de 249.643€. Le résultat courant présente un déficit de -125.873€. Ce résultat est supérieur au résultat 2014 et s'explique par l'ensemble des éléments ci-dessous.

En 2015, le chiffre d'affaire a augmenté par rapport à l'année 2014 de 5%.

L'essentiel de l'augmentation peut s'expliquer tout d'abord par la prise en compte de la suite du financement des travaux de rénovation dans le Budget des Moyens Financiers et ensuite par la croissance des honoraires médicaux (+12%). Cette évolution des honoraires est due à l'augmentation d'activité en hospitalisation et plus particulièrement en réadaptation gériatrique et à l'augmentation de l'activité ambulatoire tant en consultations qu'en réadaptation.

La production immobilisée diminue en 2015 étant donné que les travaux de rénovation ont été clôturés en 2014. Celle-ci ne prend donc en compte que les travaux réalisés par les équipes internes dans le cadre de l'entretien du bâtiment.

Les autres produits d'exploitation sont en recul en 2015 (-8%). Ce recul est principalement expliqué par la perte de certains subsides lors du passage du statut public vers le statut d'ASBL privée (suite à la fusion avec la Clinique Psychiatrique Sanatia).

Les dépenses d'exploitation sont en légère augmentation en 2015 par rapport à 2014 (+1,3%) malgré une diminution des dépenses en énergie et en transports liée à la concentration de l'activité sur un site unique (site Goffin). Cette diminution a été absorbée par une augmentation des coûts de personnel. Cette augmentation est liée au passage du statut public vers le statut privé qui implique une augmentation des cotisations de l'ONSS patronale. De plus, l'augmentation d'activité implique

une augmentation des rétrocessions vers notre personnel indépendant (médecins et kinésithérapeutes).

L'augmentation importante des amortissements (36%) est liée à l'amortissement de la deuxième partie des travaux de rénovation dont les zones ont été mises en exploitation durant l'année 2014.

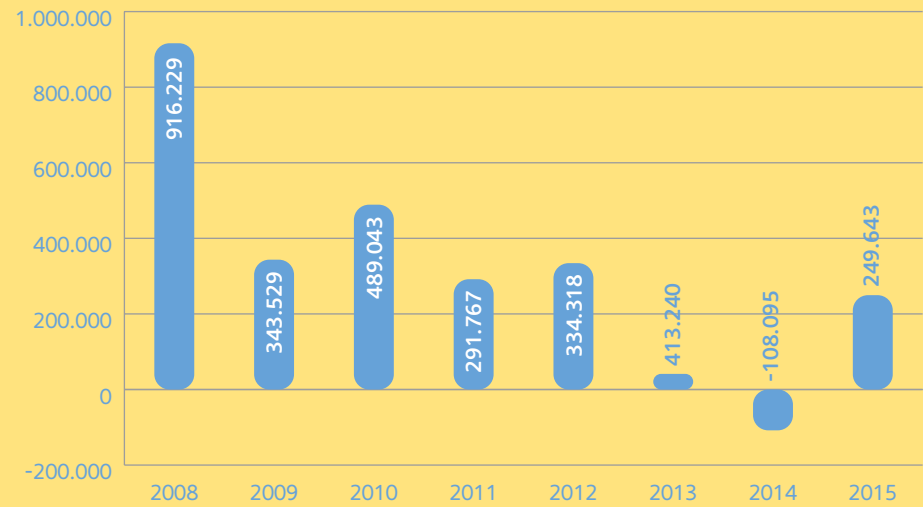
L'augmentation des produits financiers est due à l'amortissement des subsides reçus de la COCOM pour financer les travaux de rénovation. En effet, ceux-ci doivent être amortis parallèlement aux travaux pour assurer une cohérence au niveau du résultat.

De même, les charges financières augmentent de par le paiement des intérêts des emprunts qui ont été contractés pour préfinancer les travaux de rénovation.

Les produits et charges exceptionnels concernent des produits et des charges afférents à des exercices antérieurs (principalement la facturation et le Budget des Moyens Financiers)

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

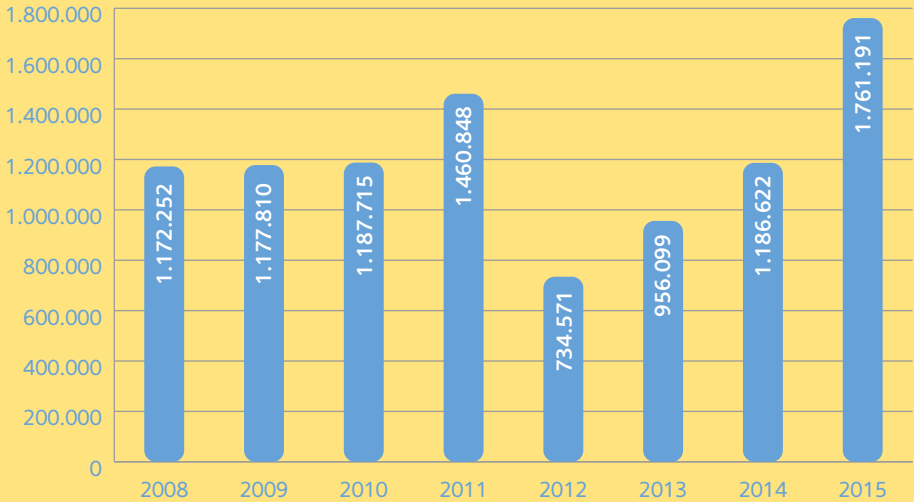
RÉSULTAT NET



L'EBITDA désigne les revenus d'une entreprise avant soustraction des intérêts, impôts, dotations aux amortissements et réduction de valeurs. Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement (les charges financières), des contraintes fiscales (impôts et taxes), et du renouvellement de l'outil d'exploitation (amortissements).

L'EBITDA de Valida est en constante augmentation depuis l'année 2012, ce qui est un signe positif que l'activité courante hors amortissements dégage une marge en évolution positive depuis 4 années.

EVOLUTION DE L'EBITDA



3.3.

BILAN RESUME 2015 VALISANA

ACTIF		
	EXERCICE 14	EXERCICE 15
IMMOBILISES	31.679.670	31.031.673
Frais d'établissement	9.871	1.856
Immobilisations incorporelles	119.513	138.964
Terrains et constructions	23.095.796	22.467.694
Equipement	3.894.184	3.861.255
Immobilisations en cours	0	0
Immobilisations financières	4.560.306	4.561.904
REALISABLE	11.992.656	13.413.625
Stocks	167.789	159.409
Créances pour prestations	10.868.051	12.909.280
Créances diverses	956.816	344.936
PL. TRESORERIE & DISPONIBLE	663.529	761.102
COMPTES DE REGULARISATION	281.123	593.968
TOTAL DE L'ACTIF	44.616.976	45.800.369

PASSIF		
	EXERCICE 14	EXERCICE 15
CAPITAUX PROPRES	9.736.747	10.028.181
Plus-values de réévaluation	4.461.624	4.461.624
Dotations	1.047.581	1.047.581
Réserves	2.827.041	3.535.136
Résultat reporté	55.567	269.571
Subsides d'investissement	6.534.130	6.902.868
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55.616	48.393
EXIGIBLE	28.881.513	28.965.477
<i>A long terme</i>	12.243.579	12.025.935
Dettes financières	12.060.110	11.859.991
Avance M.S.P & O.N.E	147.692	147.692
Autres dettes	35.776	18.252
<i>A court terme</i>	16.637.934	16.939.541
Dettes à plus d'un an échéant dans année	708.207	525.595
Dettes financières	3.793.000	3.585.000
Dettes courantes	6.845.143	8.083.130
Dettes fiscales, salariales et sociales	3.655.392	3.105.777
Acomptes reçus	607.106	504.300
Dettes diverses	1.029.086	1.135.739
COMPTES DE REGULARISATION	753.904	569.720
TOTAL DU PASSIF	44.616.976	45.800.369

Le bilan présenté en 2015 représente la consolidation des deux pôles de VALISANA à savoir le pôle réadaptation (Valida) et le pôle psychiatrique (Sanatia).

Le total du bilan s'élève à 45.800.369 EUR au 31 décembre 2015. Cela représente une augmentation de 1.183.392 EUR par rapport à l'année 2014.

A l'actif du bilan, les immobilisés sont en diminution. Cette diminution se ressent principalement dans le poste « Terrains et Constructions » qui correspond à l'amortissement des travaux de rénovation de Valida.

En parallèle, le matériel médical et non médical est également en diminution car les amortissements de l'année 2015 ont été supérieurs aux acquisitions de la même année.

L'augmentation des créances « patients » et « Organismes Assureurs » s'explique principalement par la croissance de 12% du chiffre d'affaire (hors Budget des Moyens Financiers).

L'augmentation des montants de rattrapage représente principalement la prise en compte dans le BMF du canon payé à l'UCL pour le bâtiment, les amortissements des travaux de rénovation pris en charge par le BMF et qui n'apparaissent pas dans le BMF en 2015 et la prise en charge dans le BMF des charges financières liées aux emprunts qui ont financé les travaux de rénovation.

Les autres créances sont en diminution car n'incluent plus de créances vis-à-vis du fonds Maribel et d'autres subsides.

La trésorerie au 31/12/15 augmente légèrement par rapport à la situation au 31/12/14.

Les comptes de régularisation de l'actif représentent principalement des produits reçus en 2016 mais relatifs à 2015.

Au passif du bilan, l'augmentation des capitaux propres provient principalement de l'affectation du résultat d'exploitation 2015 de Valisana et de l'augmentation des

subsides d'investissement grâce à la comptabilisation d'un subside lié aux travaux de rénovation de la Maison de Soins Psychiatriques (MSP) de Sanatia.

Au niveau des dettes, les dettes à plus d'un an sont en diminution malgré la consolidation du premier emprunt contracté dans le cadre de la rénovation de la MSP. Ce nouvel emprunt est compensé par les remboursements des autres emprunts en cours amenés à être payés en 2016. Ces futurs remboursements viennent en diminution des dettes à long terme (transfert vers les dettes à long terme échéant dans l'année).

L'augmentation des dettes à un an au plus est liée d'une part à la croissance des rattrapages qui augmentent du montant des provisions calculées en 2015. Cette augmentation est compensée partiellement par certaines extournes de provisions liées au BMF de l'année 2008 de Valida. En effet, le SPF a clôturé les révisions 2008 et le résultat de ces révisions nous permet de relâcher quelques provisions que nous avons passées et qui se sont avérées trop prudentes.

D'autre part, les dettes fournisseurs augmentent également. Cela est dû en grande partie à l'impact des montants de factures plus importants en fin d'année 2015 étant donné les rénovations en cours à la MSP.

Les dettes médecins, dentistes et paramédicaux sont en hausse étant donné l'augmentation d'activité et donc des rétrocessions qui doivent leur être versées.

Pour finir, la diminution des dettes fiscales, salariales et sociales est due au fait que, depuis 2015, nous payons des acomptes mensuels à l'ONSS, ce qui n'était pas le cas durant l'année 2014.

Les comptes de régularisation du passif représentent le report des produits reçus en 2015 mais relatifs à l'année 2016 et les charges amenées à être enregistrées en 2016 mais relatives à 2015.

4. RÉADAPTATION

4.1.

APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE

L'APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE : UNE PASSERELLE VERS UN RETOUR AU DOMICILE ...

L'appartement thérapeutique est un outil d'hébergement à caractère spécifique dans notre hôpital de réadaptation. Son but principal est de mettre un patient en situation réelle des conditions de vie du domicile dans un appartement tout à fait standard sous l'étroite surveillance de l'équipe soignante.

Elle s'avère une réelle alternative pour la continuité des soins de notre institution et elle s'adresse à des patients ayant investi un projet de retour à domicile. Elle offre aux patients l'opportunité de se rendre seul à ses thérapies, de faire ses courses, de se préparer à manger, ... en vue d'atteindre leurs objectifs recherchés du retour à domicile et fixés en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'appartement thérapeutique a confirmé sa place dans le dispositif de soins en réadaptation et se positionne comme un tremplin entre un milieu hospitalier et un retour à domicile parfois anxiogène et peu protecteur. Il s'agit d'un outil thérapeutique qui permet d'évaluer avec objectivité les capacités d'autonomie de chacun des patients et de cibler ainsi les interventions en collaboration permanente avec les différents acteurs de première et seconde ligne impliqués dans la prise en charge d'un retour à domicile.



4.2.

AIDE À LA MOBILITÉ

Besoin d'un fauteuil roulant, d'un scooter, ou d'une autre aide à la mobilité ? Le Centre Hospitalier Valida offre une consultation d'évaluation des besoins d'aides à la mobilité.

Pour assurer un service de qualité, notre équipe, agréée par l'INAMI, est composée de :

- un médecin rééducateur spécialisé
- un bandagiste expérimenté
- une ergothérapeute

Le déroulement de la consultation est comme suit :

- La consultation a lieu une après-midi tous les 15 jours à la polyclinique de Valida.
- Le patient vient seul, ou accompagné de son entourage (famille, professionnel de santé).
- L'équipe évalue la personne dans sa globalité, en écoutant ses besoins et sa situation de vie. Le médecin examine la personne. S'ensuit une discussion sur les différentes possibilités d'aides techniques, avec leurs avantages et inconvénients, ainsi que sur les modalités de remboursement.

Des essais peuvent être proposés avant la prescription définitive de l'aide. Ceux-ci peuvent être fait pour un fauteuil roulant standard ou à conduite unilatérale, un fauteuil électronique, un scooter, et tout type d'aide technique proposé. Une fois le choix posé sur l'aide technique la plus appropriée, la prescription multidisciplinaire est faite (annexes 19 et 19 bis). La personne peut alors commander son aide technique chez notre bandagiste, ou chez le bandagiste de son choix.

Notre équipe veut offrir un service qui permette à la personne à mobilité réduite d'être le plus fonctionnelle possible.



4.3.

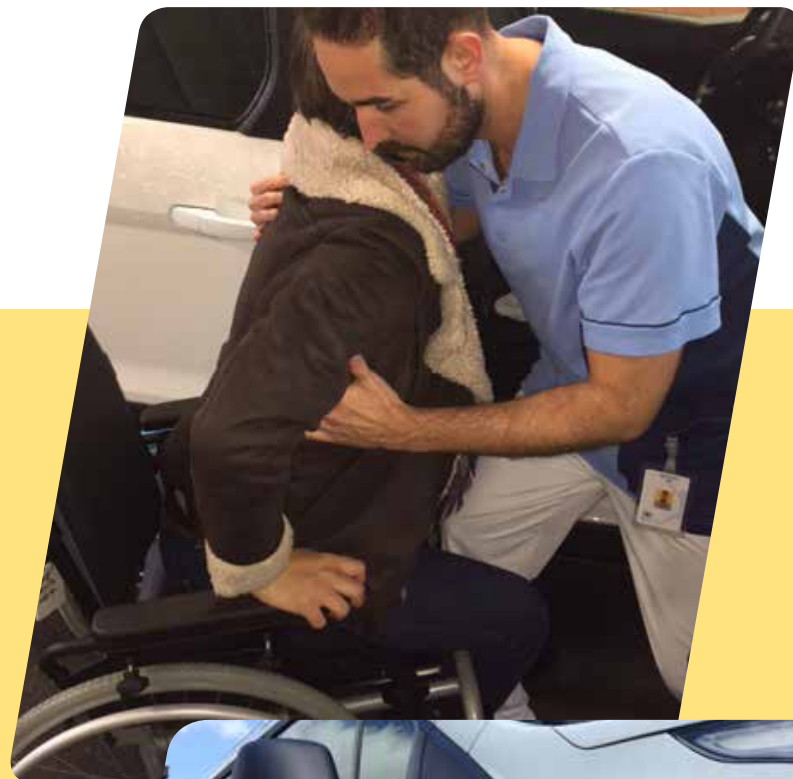
FOND GOMMERS

LE FOND GOMMERS

En 2015, Valida a obtenu une bourse du Fonds A. Gommers, pour développer un projet de financement d'un véhicule permettant l'organisation de visites à domicile par les soignants du Centre Hospitalier Valida chez les personnes âgées.

En pratique, avant certains retours à domicile jugés plus précaires en raison de difficultés de mobilité du patient, les ergothérapeutes accompagnent les patients à leur domicile afin de tester en conditions réelles leur capacité à être autonome chez eux (ces patients ont souvent quitté leur domicile, en urgence lors de leur affection aiguë il y a plusieurs mois). Ces visites durent environ deux heures, elles permettent de rassurer le patient et sa famille et d'envisager à temps des adaptations du domicile si c'est nécessaire. Ces visites sont organisées depuis des années dans le Centre Hospitalier Valida mais le facteur limitant était souvent le coût du transport à charge du patient. Nous avons donc postulé au Fond Adrienne Gommers pour financer le leasing d'une voiture adaptée. Depuis la mise en fonctionnement de cette voiture nous avons doublé la fréquence de nos visites à domicile. Nous en faisons actuellement plus d'une par semaine.

Adrienne Gommers (1920-2007) était une femme de caractère, une gériatre et une résistante. L'ASBL « les amis du Pr Adrienne Gommers » a comme but d'aider les personnes plus âgées ayant des limitations à continuer à vivre de façon aussi indépendante et autonome que possible. Nous les remercions ici pour leur soutien.



4.4.

QUALITEAM

Géraldine Jacquemin
Médecine Physique et
réadaptation



Elise Freart
Service Social



Sandrine Legrand
Kinésithérapie



Yasmina El Yaakoubi
Ergothérapie



Olivier Kahn
Comptabilité



Afaf Chahed
Médecine Générale



Philippe Maes
Coordinateur Qualité



Nadia Sarout
Entretien



Alexis de Hemptinne
Diététique



Micheline Ndjadiyo
Département Infirmier



Christine Soulabail
Pharmacie



4.5.

ACTIVITÉS EXTERNES ET INTERNES

4.5.1. SOIRÉES SCIENTIFIQUES

11/02/2015

« *L'échographie en 2015 et l'imagerie du sein* »

Dr Nelly Ermens, Sénologue

« *Le screening systématique du cancer du côlon. Jusqu'à quel âge ?* »

Dr Julie Paul, Gériatre, Directrice médicale

20/05/2015

« *Actualité en urologie* »

Dr Greet Swinnen, Urologue

« *La pratique de la chirurgie plastique en consultation* »

Dr Socorro Ortiz, Chirurgie Plastique

28/10/2015

« *Oncologie Pelvienne* »

Dr Mathieu Luyckx, Gynécologue

« *Chirurgie bénigne et endométriose* »

Dr Raffaella Votino, Gynécologue

« *La Clinique du sein* »

Dr Amandine Gerday, Gynécologue



4.5.2. FORMATIONS

Partageons nos connaissances

La formation continue au Centre Hospitalier Valida est un engagement à long terme dont le but est de préserver et d'entretenir nos compétences pour un travail de qualité au quotidien. Elle occupe une place essentielle dans la promotion professionnelle, la conduite managériale du changement, la satisfaction des nouveaux besoins et les exigences de notre système hospitalier pour une amélioration continue de la qualité des soins.

La formation constitue un élément fondamental de la politique de notre institution et s'inscrit dans les missions de notre hôpital (soins, enseignement, prévention,...) mais également les obligations et les préoccupations permanentes pour tous les acteurs de notre institution.

Nos objectifs s'orientent vers différents axes :

- Répondre sur le terrain aux nouveaux besoins des patients, des soignants et de tous nos collaborateurs
- Les spécificités de la formation continue en réadaptation neuro-locomotrice et gériatrique
- La formation managériale des cadres
- La promotion professionnelle
- La singularité de la formation continue d'un hôpital spécifique

Le programme s'articule sur différents modules :

Nos après-midis de la réadaptation

Prodiguer des bases solides en termes de connaissances générales et spécifiques des pathologies et techniques rééducatives et former à l'analyse réflexive, à l'autonomie et à l'auto-apprentissage. L'ensemble de ces éléments forme des outils indispensables tout au long du parcours professionnel de nos professionnels de la santé.

26/02/2015 : Le plaisir source de motivation et la motivation source de plaisir

21/05/2015 : Bilan et prise en charge des troubles de la déglutition

30/10/2015 : Prévention primaire et secondaire des douleurs du dos

18/12/2015 : La fragilité, un concept mal compris?

Nos thématiques spécifiques

09/02/2015 : L'appareillage orthopédique et neurologique dans un service de réadaptation

13/01/2015 et 15/04/2015 : Le regard du traitement anticoagulant par un pharmacien hospitalier

19/11/2015 : La confidentialité dans un suivi pluridisciplinaire du patient au regard des technologies de l'information et de la communication

Une formation de qualité ne peut se limiter à une maîtrise des connaissances. Par ailleurs en constante évolutivité, la formation visera dès lors à favoriser la mobilisation du savoir au travers de compétences diverses de chaque personne travaillant au CH Valida.

5. COMITÉS ET INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président : P. van Vyve

Composée de 18 membres :

Pour les Cliniques Universitaires Saint-Luc

- Monsieur van Vyve Paul
- Professeur Constant Eric
- Professeure Cornette Pascale
- Monsieur Dehaspe Philippe
- Monsieur Deveen Frédéric
- Monsieur Durant Guy
- Madame Durbecq Joëlle
- Monsieur Hébert Guy
- Monsieur Mazy Renaud
- Monsieur Melin Jacques
- Monsieur Nielens Henri
- Madame Thiran Christine

Monsieur Tameur Wim
Monsieur Guelton Pascal

Pour l'UC Louvain

Monsieur Bennert Thierry

Pour la Clinique Saint-Jean

Docteur Hermans Benoît

Pour l'UZ Brussel

Monsieur Beeckmans Jan

Pour Epsilon

Monsieur Dubois Vincent

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Gestionnaire – Loi sur les hôpitaux)

Président : P. van Vyve

Composé de 12 membres dont

Pour les Cliniques Universitaires Saint-Luc

- Monsieur van Vyve Paul
- Professeur Constant Eric
- Professeure Cornette Pascale
- Monsieur Deveen Frédéric
- Monsieur Durant Guy
- Madame Durbecq Joëlle
- Monsieur Hébert Guy
- Monsieur Dehaspe Philippe

Monsieur Guelton Pascal

Pour la Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Monsieur Tellier Stéphane

Pour le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

Monsieur Culot Jean-François

Pour Epsilon

Monsieur Dubois Vincent

COMITÉ DE DIRECTION

Président : F. Deveen

Composé de 6 membres :

- M. Deveen Frédéric, Administrateur Délégué
- Dr Paul Julie, Directrice Médicale
- Mme Massin Anne-Catherine, Directrice Administrative et Financière
- M. Opdecam Philippe, Directeur Département Technique et Logistique
- M. Sonkes Paul, Directeur du Département Infirmier et Paramédical
- Mme Berce Nathalie, Assistante de Direction

COMITÉ DES CADRES ET DES RESPONSABLES DE SERVICE

Président : F. Deveen

Composé de 28 membres

- Berce Nathalie
- Bouchard Gaël
- Cadelli Régine
- Castiau Géraldine
- Chaudrel Anne
- Delepierre Charlotte
- Dessart Patricia
- Deveen Frédéric
- Es Souidi Abdelah
- Houcheimy Khalil
- Garcia Patricia
- Gendebien Olivier
- Hantson Ingrid
- Leclercq Laurence
- Lehoucq Pascaline
- Lopez Amaya
- Maes Philippe
- Mailleux Patrick

- Martin Florence
- Massin Anne-Catherine
- Mesbahi Mounia
- Ndjadiyo Micheline
- Opdecam Philippe
- Paul Julie
- Remi Laurent
- Sonkes Paul
- Vanhee Fré
- Vansnick Fabienne

CONSEIL MÉDICAL

Président : Dr D. PAUCAR

Est l'organe représentant des médecins hospitaliers par lequel ceux-ci sont associés à la prise de décisions dans l'hôpital (rôle défini dans la Loi sur les hôpitaux articles 120 et 128 et dans la réglementation générale).

Composé de 7 membres élus pour un mandat de trois ans :

- Docteur D. Paucar
- Docteur V. Cogniaux, Secrétaire
- Docteur P. Dessart

- Docteur A. Gersdorff
- Docteur V. Lambert, Vice-Présidente
- Docteur A. Nzeusseu
- Docteur K. Tribak

QUALITEAM

Président : F. Deveen

Composé de 11 membres

- Docteur V. Cogniaux
- Monsieur A. de Hemptinne
- Madame Y. El Yaakoubi
- Madame E. Fréart
- Docteur G. Jacquemin
- Monsieur O. Kahn
- Madame S. Legrand
- Monsieur Ph. Maes
- Madame M. Ndjadiyo
- Madame N. Sarout
- Madame Ch. Soulabail

6. COMPTES ANNUELS

6.1. BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN SOCIAL

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2015
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	31.679.670	31.031.673
I. Frais d'établissement	20	9.871	1.856
II. Immobilisations incorporelles	21	119.513	138.964
III. Immobilisations corporelles	22/27	26.989.980	26.328.949
A. Terrains et constructions	22	23.095.796	22.467.694
B. Matériel médical	23	503.283	413.568
C. Matériel non médical et mobilier	24	2.464.898	2.119.264
D. Location-financement et droits similaires	25	0	0
E. Autres immobilisations corporelles	26	926.003	1.328.422
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	0	0
IV. Immobilisations financières	28	4.560.306	4.561.904
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	12.937.307	14.768.696
V. Créances à plus d'un an	29	0	0
A. Créances pour prestations	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	167.789	159.409
A. Approvisionnements & fournitures	31	167.789	159.409
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0	0
C. Commandes en cours d'exécution	37	0	0
VII. Créances à un an au plus	40/41	11.824.867	13.254.216
A. Créances pour prestations	400/409	10.868.051	12.909.280
1. Patients	400	580.926	690.943
Patients transférés en créances douteuses	407		
2. Organismes assureurs	402	8.069.148	9.084.841
3. Montant de rattrapage	403	2.164.099	2.992.686
4. Produits à recevoir	404	245.862	281.346
5. Autres créances	406/9	-191.984	-140.536
B. Autres créances	41	956.816	344.936
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	415	0	0
2. Autres	411/4-4-6/9	956.816	344.936
VIII. Placements de trésorerie	51/53	0	0
IX. Valeurs disponibles	54/58	663.529	761.102
X. Comptes de régularisation	490/1	281.123	593.968
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	44.616.976	45.800.369

Codes Exercice 2014 Exercice 2015

PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10 à 15-18	14.925.942	16.216.779
I. Dotations apports et dons en capital	10	1.047.581	1.047.581
II. Plus-values de réévaluation	12	4.461.624	4.461.624
III. Réserves	13	2.827.041	3.535.136
A. Réserve légale	130	50.000	50.000
B. Réserves indisponibles	131	0	0
C. Réserves disponibles	133	2.777.041	3.485.136
IV. Résultat reporté	14	55.567	269.571
V. Subsidés d'investissement	15	6.534.130	6.902.868
VI. Primes de fermeture	18	0	0
VII. Provisions pour risques et charges	16	55.616	48.393
DETTES	17/49	29.635.418	29.535.196
VIII. Dettes à plus d'un an	17	12.243.579	12.025.935
A. Dettes financières	170/4	12.060.110	11.859.991
1. Emprunts subordonnés	170	0	0
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0	0
3. Dettes de location-financement et assimilés	172	0	0
4. Etablissements de crédit	173	12.060.110	11.859.992
5. Autres emprunts	174	0	0
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0	0
C. Avance Ministère de la Santé publique et O.N.E.	177	147.692	147.692
D. Autres dettes	178/9	35.776	18.252
IX. Dettes à un an au plus	42/48	16.637.934	16.939.541
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	708.207	525.595
B. Dettes financières	43	3.793.000	3.585.000
1. Etablissements de crédits	430/4	3.293.000	3.585.000
2. Autres emprunts	435/9	500.000	0
C. Dettes courantes	44	6.845.143	8.083.130
1. Fournisseurs	440/444	1.767.735	2.383.785
2. Effets à payer	441	0	0
3. Montants de rattrapage	443	4.354.209	4.935.044
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux	445	723.199	764.302
5. Dépôts des entités	446/7	0	0
/8/9			
D. Acomptes reçus	46	607.106	504.300
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3.655.392	3.105.777
1. Impôts	450/3	472.193	458.865
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	3.183.199	2.646.912
F. Autres dettes	47/48	1.029.086	1.135.739
X. Comptes de régularisation	492/3/9	753.904	569.720
TOTAL DU PASSIF	10/49	44.616.976	45.800.369

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2015
I. Produits d'exploitation	70/74	22.988.892	23.839.997
A. Chiffre d'affaires	70	20.891.115	21.954.166
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	14.316.675	14.557.111
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	24.362	54.846
3. Suppléments de chambre	702	460.655	579.800
4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	0	0
5. Produits accessoires	704	831	0
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	321.773	320.928
7. Honoraires	709	5.766.819	6.441.481
B. Production immobilisée	72	187.003	121.486
C. Autres produits d'exploitation	74	1.910.774	1.764.346
1. Subsidés d'exploitation	740	0	0
2. Autres	741/9	1.910.774	1.764.346
II. Coût des produits d'exploitation (-)	60/64	22.885.830	23.558.065
A. Approvisionnements et fournitures	60	1.411.426	1.336.139
1. Achats	600/8	1.414.579	1.319.345
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	-3.153	16.794
B. Services et fournitures accessoires	61	7.727.058	7.818.255
1. Autres services & fournitures accessoires	610/616	3.667.946	3.415.219
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	500.724	537.200
3. Rémun., primes assu.extra-légales dirigeants	618	157.784	156.984
4. Rétributions médecins, dentistes, soignant & paramédical	619	3.400.604	3.708.852
C. Rémunérations et charges sociales	62	12.600.742	12.826.763
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisation incorporelles et corporelles	630	1.156.866	1.502.562
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	6.694	-23.304
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	-80.000	0
G. Autres charges d'exploitation	640/8	63.044	97.649
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	103.062	281.932
Perte d'exploitation (-)	64/70	0	0
IV. Produits financiers	75	170.144	208.910
A. Produits des immobilisations financières	750	0	0
B. 1. Produits des actifs circulants	751	15.807	41
2. Plus-values s/réalisation d'actifs circulants	752	0	0
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	154.038	208.511
D. Autres produits financiers	754/9	298	359
V. Charges financières(-)	65	484.959	616.715
A. Charges des emprunts d'investissement	650	230.550	580.709
B. 1. Dotations aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0	0
2. Reprise de réductions de valeur sur actifs ciculants	6511	0	0

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2015
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0	0
E. Charges des crédits à court terme	656	10.760	20.301
F. Autres charges financières	652/9	243.649	15.706
VI. Bénéfice courant (+)	70/65	0	0
Perte courante (-)	65/70	-211.753	-125.873
VII. Produits exceptionnels	76	381.022	578.046
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0	0
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0	0
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0	0
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	5.211	0
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	5.281	3.781
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	370.529	574.265
VIII. Charges exceptionnelles(-)	66	277.364	202.531
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissements, sur immobilisations financières sur immobilisation incorporelles et corporelles	660	0	0
B. Réductions de valeur sur immobilisation financières	661	0	0
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0	0
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0	0
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	661/8	2.168	4.393
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	275.196	198.138
IX. Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	0	249.643
Perte de l'exercice (-)	66/70	-108.095	0
Affectations et prélèvements			
A. Bénéfice à affecter	70/69	0	249.643
Perte à affecter (-)	69/70	108.095	0
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/66	0	249.643
Perte de l'exercice à affecter	66/70	108.095	0
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	0	0
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	0	0
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	0	0
1. Sur dotations apports et dons en capital	791	0	0
2. Sur les réserves	792	0	0
C. Dotations aux réserves	691/2	0	0
D. Résultat à reporter:			
1. Bénéfice à reporter(-)	693	0	0
2. Perte à reporter	793	0	0
E. Intervention de tiers dans la perte	794	0	0



				1	EUR	
NAT. CS1	Date de la réception par la BNB	N°	Page	U	D	CS1/1.

BILAN SOCIAL ÉTABLI SELON LE MODÈLE COMPLET (MENTION DES MONTANTS EN UNITÉS D'EUROS)

Dénomination: Valisana asbl, pôle de revalidation : Centre Hospitalier Valida.

Forme juridique : A.S.B.L

Adresse : Avenue Josse Goffin 180

Code postal :1082

Commune : Berchem-Sainte-Agathe

Numéro d'entreprise : 0416862349

Description de l'activité principale de l'entreprise : CP.330.01.10. Commission paritaire des établissements et des services de santé

BILAN SOCIAL RELATIF À L'EXERCICE COMPTABLE QUI COUVRE LA PÉRIODE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : Nathalie Berce

Téléphone : 02/482.42.81 - Téléfax : 02/482.44.70

Adresse e-mail : nathalie.berce@valida.be

Signature pour l'entreprise :

N°		CS1/2.
----	--	--------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: CP 330 01 10

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

• Temps plein	1001	178	40.25	137,75
• Temps partiel	1002	131.84	15.67	116.17
• Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	245.70	47,87	197.83

Nombre d'heures effectivement prestées

• Temps plein	1011	254.464,60	60.843,98	193.620,62
• Temps partiel	1012	100.368,82	12.908,67	87.460,15
• Total	1013	354.833,42	73.752,65	281.080,77

Frais de personnel

• Temps plein	1021	9.182.224,57	2.275.385,84	6.906.838,73
• Temps partiel	1022	3.535.365,64	400.172,35	3.135.193,29
• Total	1023	12.717.590,21	2.675.558,19	10.042.032,02

Montant des avantages accordés en sus

du salaire	1033	0	0	0
------------------	------	---	---	---

Au cours de l'exercice précédent

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	239,34	48,39
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	413.021,72	85.999,15
Frais de personnel	1023	12.253.520,50	2.549.890,58
Montant des avantages accordés en sus			
du salaire	1033	91.941,72	21.881,51

N°	CS1/3.
----	--------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au Registre général du personnel (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	178	143	245,17
> <i>Par type de contrat de travail</i>				
• Contrat à durée indéterminée	110	155	91	213,81
• Contrat à durée déterminée	111	11	44	14,55
• Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
• Contrat de remplacement	113	12	8	16,81
> <i>Par sexe et niveau d'études</i>				
<i>Hommes</i>	120	37	18	44,74
• de niveau primaire	1200	10	1	10,8
• de niveau secondaire	1201	8	5	10
• de niveau supérieur non universitaire ...	1202	16	8	20,35
• de niveau universitaire				
<i>Femmes</i>	1203	3	3	3,59
• de niveau primaire	121	141	125	200,43
• de niveau secondaire	1210	32	7	36,6
• de niveau supérieur non universitaire ...	1211	37	41	56,17
• de niveau universitaire	1212	64	60	96,85
> <i>Par catégorie professionnelle</i>	1213	8	10	10,81
• Personnel de direction	130	3	0	3
• Employés	134	142	134	207,03
• Ouvriers	132	33	6	35,14
• Autres	133	0	0	0

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personne mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées ..	150	1,77	10,07
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.491,61	16.840,61
Frais pour l'entreprise	152	207.767,76	177.159,87

N°	CS1/4.
----	--------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	37	53	60,08
> <i>Par type de contrat de travail</i>				
• Contrat à durée indéterminée	210	9	8	13,3
• Contrat à durée déterminée	211	17	36	30,64
• Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	0
• Contrat de remplacement	213	11	9	16,14
Sorties				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice		37	18	44,74
	305	41	24	53,79
> <i>Par type de contrat de travail</i>				
• Contrat à durée indéterminée	310	1	310	310
• Contrat à durée déterminée	311	311	311	311
• Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	312	312	312
• Contrat de remplacement	313	313	313	313
> <i>Par motif de fin de contrat</i>				
• Pension	340	1	0	0
• Chômage avec complément d'entreprise	341	0	0	0
• Licenciement	342	11	2	12,16
• Autre motif	343	30	22	41,63
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	0

N°	CS1/5.
----	--------

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l’exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l’employeur	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
• Nombre de travailleurs concernés	5801	27	5811	151
• Nombre d’heures de formation suivies ...	5802	559,15	5812	2064,55
• Coût net pour l’entreprise dont coût brut directement lié aux formations	5803	15.263,52	5813	54.834,52
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58031	15.263,52	58131	54.834,52
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire).....	58032	0	58132	0
	58033	0	58133	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l’employeur				
• Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
• Nombre d’heures de formation suivies ...	5822	0	5832	0
• Coût net pour l’entreprise	5823	0	5833	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l’employeur				
• Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
• Nombre d’heures de formation suivies ...	5842	0	5852	0
• Coût net pour l’entreprise	5843	0	5853	0



RÈGLES COMPTABLES D'ÉVALUATION

1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon le rythme et selon les taux reconnus admissibles tels que figurant dans la loi sur les hôpitaux.

2. Stocks

Les approvisionnements et marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition.

3. Créances

Celles-ci sont évaluées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est pratiquée lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable et pour couvrir les risques normaux d'irrecouvrabilité.

Pour le cas particulier des créances «patients» et «organismes assureurs» :

- une réduction de valeur sera enregistrée lors de chaque clôture. Celle-ci correspondra à un pourcentage du chiffre d'affaires hors partie fixe du BMF déterminé en fonction de la couverture de ces risques estimés d'irrecouvrabilité. Ce pourcentage est fixé pour la première fois à 0,50 %,
- lesdites créances seront maintenues dans les comptes pendant 3 années. Au-delà, elles seront extournées par utilisation des réductions de valeurs constituées.

4. Réserves disponibles

L'existence d'une perte comptable reportée jugée significative permettrait un prélèvement sur les réserves disponibles de l'Institution.

5. Subsidés d'investissement

Les subsidés d'investissement sont pris en résultats de manière échelonnée sur la durée d'amortissement du bien concerné.

6. Provisions

Les provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'Institution est soumise sont examinées chaque année pour les besoins de la clôture annuelle des comptes et sont ajustées de manière prudente.

7. Autres postes du bilan

Les autres postes d'actif et passif sont repris à leur valeur nominale. Le cas échéant, un ajustement est opéré en vue de tenir compte de leur valeur probable de réalisation.

8. Production immobilisée

La production immobilisée représente les prestations du personnel de VALIDA, au cours de chaque période comptable, relatives à la réalisation des investissements. La production immobilisée est valorisée au coût pour l'institution des heures prestées par le personnel auquel une part raisonnable des services et biens divers directement liés à ces travaux est ajoutée (le coût des machines, du petit matériel,...).

Les montants ainsi actés parmi les «immobilisations en cours» (classe 27) seront transférés parmi les rubriques définitives des immobilisations corporelles dès la mise en exploitation des investissements visés.

9. Compte de résultats

La prise en résultats des créances et dettes est effectuée lorsque celles-ci acquièrent un caractère certain et liquide. Le prorata de charges et de produits imputables à un autre exercice est retraité par les comptes de régularisation (comptes 49).

RAPPORT DU COMMISSAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « VALISANA » A.S.B.L. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve avec paragraphe d'observation

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'association VALISANA ASBL pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base de référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 45.800.369 et dont le compte de résultats se solde par un boni de l'exercice de € 922.099.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sous réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association VALISANA ASBL pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous devons vous signaler qu'un montant de rattrapages positifs et négatifs a été enregistré. Ces rattrapages nous paraissent avoir été estimés objectivement sur base de l'ensemble des informations disponibles. Etant donné l'importance de la marge d'interprétation inhérente à la détermination de ce montant, celui-ci ne peut être validé définitivement que sur base d'un document à recevoir du Ministère de la Santé Publique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base,

nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et dans le contexte des commentaires formulés dans la première partie du rapport, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Fait à Bruxelles, le 30 mai 2016.

*CdP De Wulf & C° scprl, Commissaire
Représenté par*

*DGST & Partners scprl, Commissaire,
Représenté par*

*Vincent De Wulf, Réviseur d'entreprises
Michaël De Ridder, Réviseur d'entreprises
Fabio Crisi, Réviseur d'entreprises*





VALIDA



Groupe hospitalier
Ziekenhuis netwerk
SAINT-LUC • UCL

Uz Universitair
Ziekenhuis
Brussel

180 avenue Josse Goffin à 1082 Berchem-Ste-Agathe - Tél. : 02/482.40.00

www.valida.be